



Un printemps silencieux

Etienne BRUNEAU

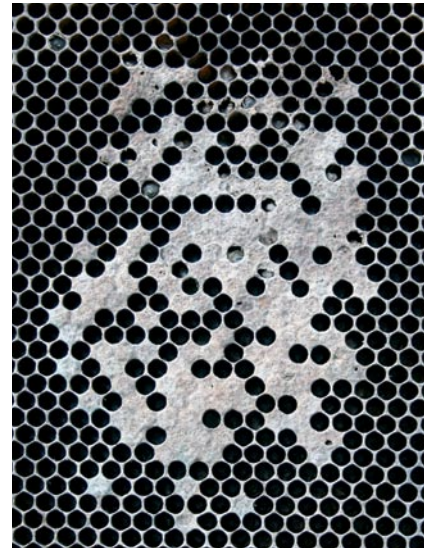
Mortalités

Dès la fin du mois de septembre 2007, les premiers échos de mortalités anormales nous sont parvenus. Depuis, les nouvelles alarmantes du terrain n'ont cessé de faire la une des journaux. Quelle est l'ampleur réelle de ce phénomène particulièrement inquiétant, et peut-on en évaluer les causes ?

L'AIDE DU PROGRAMME EUROPÉEN

Dès la première année, le volet wallon du programme européen de soutien de l'apiculture apporte une attention particulière au suivi de la situation sanitaire des ruchers wallons et bruxellois. Grâce aux apiculteurs qui comptent les chutes des varroas dans leurs ruchers et qui nous transmettent régulièrement leurs informations, nous avons pu constater une évolution anormale des populations de varroas dès juillet. Ainsi, des avertissements ont été lancés pour signaler l'ampleur du développement des varroas en 2007, qui était nettement plus importante qu'à l'accoutumée. Cette situation était liée à la douceur de l'hiver 2006-2007. Le couvain était présent de manière continue dans les ruches, la période de reproduction des varroas a été prolongée de plus d'un mois et le traitement d'hiver n'a, dans bien des cas, pas eu une efficacité maximale vu la présence de couvain.

Les réunions du Groupe de travail sanitaire organisées quatre fois par an sont également un bon baromètre de la situation sanitaire des ruchers. Elles permettent de confronter les observations d'apiculteurs venant des différentes régions de Wallonie. Lors de la réunion de décembre 2007, plusieurs participants ont signalé



qu'ils avaient constaté des problèmes lors du traitement hivernal (ruches déjà mortes, manque de réserves...).

Durant la saison 2007, suite à la demande du Comité d'accompagnement, une cinquantaine de ruchettes ont été constituées et hivernées par le CARI en vue d'être distribuées en cas de problème hivernal. Cette opération visait surtout à aider les petits apiculteurs qui risquaient d'abandonner leur activité. Début 2008, le comité a fixé les modalités de distribution des ruchettes. Pour en bénéficier, il fallait, entre autres, être victime d'une mortalité supérieure à 80 % et l'apiculteur ne pouvait pas posséder plus de 5 colonies en vie.

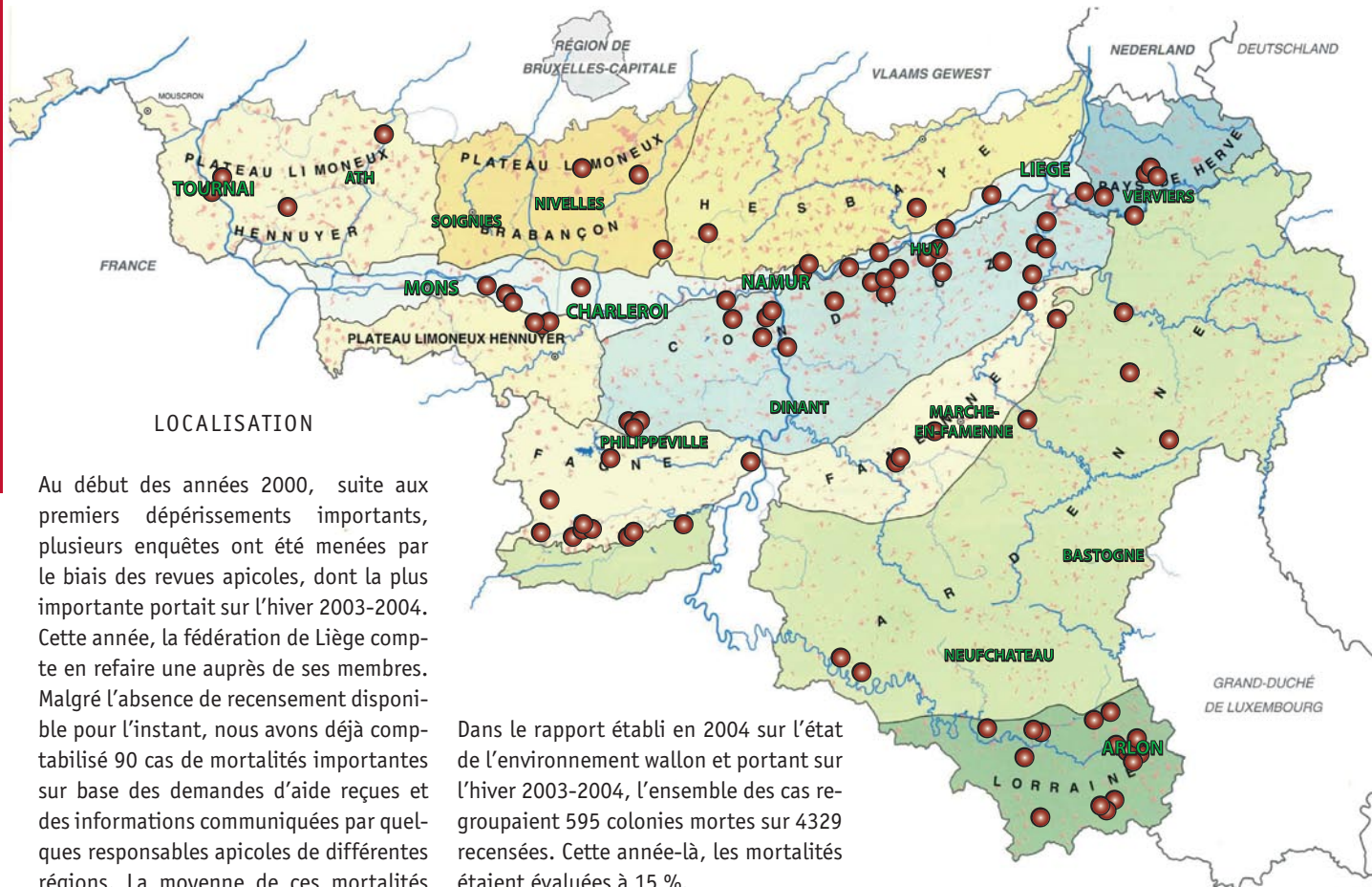
Dans ce cadre, nous avons reçu de nombreuses demandes et nous n'avons pu répondre qu'aux premiers apiculteurs qui remplissaient les conditions définies.

Une quarantaine de colonies ont pu être distribuées.

LE GROUPE DE TRAVAIL SANITAIRE

Durant les réunions du Groupe de travail sanitaire, des apiculteurs étudient la situation sanitaire dans les ruchers. Ils se réunissent à Louvain-la-Neuve les mardis les plus proches des solstices et des équinoxes (prochaine réunion le 24 juin). Les PV de ce groupe de travail peuvent être consultés sur notre site (onglets « pathologie » ou « aides européennes »).





LOCALISATION

Au début des années 2000, suite aux premiers dépérissements importants, plusieurs enquêtes ont été menées par le biais des revues apicoles, dont la plus importante portait sur l'hiver 2003-2004. Cette année, la fédération de Liège compte en refaire une auprès de ses membres. Malgré l'absence de recensement disponible pour l'instant, nous avons déjà comptabilisé 90 cas de mortalités importantes sur base des demandes d'aide reçues et des informations communiquées par quelques responsables apicoles de différentes régions. La moyenne de ces mortalités alarmantes est de 83 %. On a ainsi recensé 493 colonies mortes sur 694. Nous avons reçu des données plus complètes pour la région d'Andenne où une petite enquête a été réalisée. Sur douze apiculteurs contactés, les pertes s'élèvent à 50 % des ruches. Quatre apiculteurs possédant un quart des colonies recensées avant hivernage ont perdu plus de 80 % de leurs ruches (cela représente près de 50 % de l'ensemble des pertes), et deux ont tout perdu. Si l'on extrapole ces dernières données aux données provenant de différentes régions, on peut évaluer grossièrement le nombre de colonies en doublant les chiffres des colonies mortes et en quadruplant le nombre de colonies avant hivernage. Cela nous donnerait 986 colonies mortes pour 2774 colonies. On peut donc estimer l'ordre de grandeur des mortalités à 35 %.

Dans le rapport établi en 2004 sur l'état de l'environnement wallon et portant sur l'hiver 2003-2004, l'ensemble des cas regroupaient 595 colonies mortes sur 4329 recensées. Cette année-là, les mortalités étaient évaluées à 15 %.

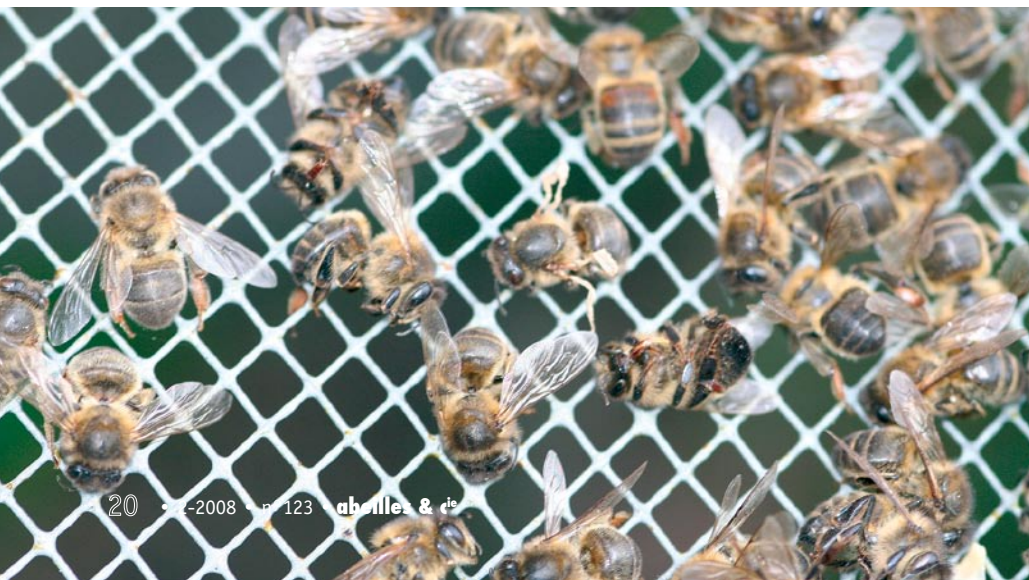
La carte ci-jointe localise les différents ruchers ayant connu des mortalités très importantes pour lesquels des informations nous ont été transmises.



Il faut savoir qu'un très grand nombre d'apiculteurs ne veulent pas déclarer leurs pertes, pour de multiples raisons. Les cas recensés ne peuvent donc en aucune manière être considérés comme les seuls existants. De nombreux autres cas ont été signalés mais sans localisation précise, ce qui ne nous permet pas de les cartographier.

Une analyse rapide de cette carte met en évidence certaines régions où l'on retrouve le plus grand nombre de pertes comme le sillon Sambre-et-Meuse, la partie nord du Condroz, le Pays de Herve, la Lorraine et certains points d'Entre-Sambre-et-Meuse. Ces zones correspondent à des zones où l'apiculture est très présente. Au nord du pays, la situation semble aussi alarmante, mais nous ne disposons pas d'informations précises.

En Europe, l'Allemagne et la Tchéquie auraient connu un des hivernages les plus difficiles jamais enregistrés. En France, la situation varie en fonction des régions, mais il ressort également que les pertes seront très élevées, surtout chez les petits apiculteurs. Un rapport du SPMF signale que la consommation de sirop de nourrissage atteint le chiffre exceptionnel de 20.000 tonnes, chiffre que l'on peut comparer à la production de 30.000 t de miel. En plus de l'hivernage, le sirop de nourrissage est utilisé pour la reconstitution du cheptel et pour le développement des





colonies affaiblies. En Italie, des pertes très importantes sont enregistrées, plus particulièrement dans le nord (voir pavé sur la manifestation à Rome). Par contre, en Autriche, on signale seulement une légère augmentation des mortalités liées à une pression de varroas très importante en fin d'année 2007.

LES CAUSES

Nous nous sommes rendus dans quinze ruchers pour prendre connaissance de l'origine des pertes encourues par les apiculteurs. Dans les cas problématiques, un échantillon de pollen a été prélevé pour vérifier son origine botanique. A côté de cela, cinq apiculteurs nous ont envoyé des échantillons d'abeilles et des cadres avec du pollen et du couvain. Un questionnaire a été rempli par tous les apiculteurs qui ont bénéficié de ruchettes. Sur base de ces éléments, plusieurs constats peuvent être faits.

- Un seul cas correspond à un manque d'alimentation.
- Plus de la moitié des ruchers avaient un niveau d'infestation en varroas dépassant un seuil tolérable par une colonie saine. Cette situation était caractérisée par la présence de très nombreuses abeilles incapables de voler sur le plancher et dans la grappe, de couvain en mosaïque avec une présence de cellules infestées à plus de 80 % par des femelles fondatrices (en moyenne jusqu'à trois). Ces symptômes coïncidaient avec une absence de traitements, souvent depuis plusieurs années.
- Nous n'avons constaté que quelques cas de diarrhée (traces limitées à l'entrée du nourrisseur), probablement liés à un affaiblissement excessif des abeilles.
- Vu les quantités de réserves retrouvées dans la majorité des colonies dépeuplées, on peut estimer que la perte importante d'abeilles est survenue en début d'hivernage.
- Les cadres de pollen analysés ne permettent pas de lier les pertes à un problème de carence en protéines vu que dans tous les cas, les espèces présentes offraient une diversité suffisante, avec la présence de pollen de bonne valeur alimentaire. Le lierre était omniprésent. Près de la moitié des pollens présents dans les cadres (moyenne de 48 % - de 0 à 75 %) pouvaient avoir une origine agricole comme la moutarde, la phacélie, les astéracées (type pissen-

ROME - 8 AVRIL 2008

Legambiente et l'Union des apiculteurs italiens en sitting ce matin à Rome

Ruches vides et dépeuplées : ce matin à Rome, les volontaires de Legambiente et de nombreuses délégations d'apiculteurs sont venues devant le ministère des Politiques Agricoles pour solliciter l'attention du gouvernement sur les effets dévastateurs des nouveaux insecticides qui dépeuplent les ruches et empestent les campagnes et l'environnement.

Les apiculteurs de nombreuses régions d'Italie ont abandonné leur travail pour donner cours à leur colère parce qu'ils savent déjà que cette année, leurs abeilles ne produiront pas de miel.

« A ce jour, on évalue déjà que les pertes dépassent les 40.000 ruches dépeuplées, correspondant à la période de semis du maïs dans le nord-ouest », a dit Francesco Panella, président de l'U.N.A.API. Mais les semis continuent et débutent même à peine au nord, endroit où l'on signale déjà les premières mortalités d'abeilles. De plus, ce printemps 2008, les analyses chimiques des abeilles mortes ont mis en évidence des molécules des nouveaux insecticides neurotoxiques.

« La situation de nos élevages révèle de façon indéniable ce que nous dénonçons depuis longtemps, à savoir que les nouveaux poisons très puissants utilisés à doses infinitésimales ont des effets dramatiques, immédiats et avec des effets retard dans le temps, sur des abeilles, sur les insectes utiles et en général sur la nature ». L'impact environnemental des insecticides, ajouté à d'autres problèmes qui affligent l'apiculture, représente « la goutte qui fait déborder le vase ». Les nouveaux insecticides librement épanchés dans l'environnement qui massacrent les abeilles s'appellent Confidor, Actara, Gaucho, Poncho, Regent et Cruiser. Ce sont des neurotoxiques et des néonicotinoïdes de

seconde génération, produits par les colosses de la chimie BASF, Bayer et Syngenta. En France, l'autorisation d'emploi de ces substances, qui se sont révélées hautement toxiques et persistantes, a été suspendue sur toutes les cultures d'intérêt apicole. « Cet apicide est absurde », a déclaré Vittorio Cogliati Dezza, président national de Legambiente. L'agriculture qui emploie ces insecticides, c'est l'antithèse de la qualité, qui est par contre la force de notre pays. Il faut réduire drastiquement l'emploi de la chimie en agriculture. Nous en appelons au gouvernement pour qu'il suspende l'utilisation de ces molécules létales pour les insectes pollinisateurs, qui sont d'importantes sentinelles environnementales, pour revoir le plus vite possible les modalités d'autorisation des préparations insecticides ». Legambiente et l'U.N.A.API soulignent la nécessité d'un monitoring systématique de l'état des élevages apicoles avec la pleine implication des associations apicoles. Ils demandent au gouvernement

1. d'être à l'écoute de la situation dramatique et des multiples témoignages des apiculteurs italiens, de prendre acte de la mortalité des abeilles et de tous les insectes utiles;
2. de suspendre d'urgence l'autorisation d'emploi des substances néonicotinoïdes et/ou à l'action neurotoxique systémique, au moins pour toutes les cultures visitées par les insectes pollinisateurs;
3. de mettre à jour, en Italie, et si possible au niveau communautaire, les procédures pour une évaluation correcte et efficace de l'impact environnemental, avant et après l'autorisation d'emploi, des substances chimiques qui sont introduites dans l'environnement à large échelle et plus particulièrement en zone agricole.

Communiqué de l'U.N.A.API





lit), le maïs (présent uniquement dans deux échantillons).

- Le couvain plâtré, bien que présent dans de nombreuses colonies, n'avait jamais un développement suffisant pour provoquer une mortalité de colonie. Dans un seul cas, le couvain plâtré pouvait être à l'origine d'un affaiblissement significatif.
- Dans 40 % des cas, vu les faibles niveaux d'infestation en varroas, la présence marginale d'autres pathogènes « classiques » et les réserves en quantité suffisante, la varroase, le couvain plâtré, la nosérose et la famine ne peuvent être la cause des dépérissements observés.

Ces observations ont été réalisées sur les premiers cas signalés en début de printemps.

LE CLIMAT

Le climat est un des facteurs importants favorisant l'apparition des pathologies. Ces derniers mois, de nombreux éléments climatiques négatifs étaient réunis.

Des hivers chauds et humides (2006-

2007, 2007-2008) qui ont favorisé une consommation plus importante des réserves et un développement pratiquement continu du couvain dans certaines ruches, avec une multiplication des varroas.

Une chute brutale de la température après une période chaude. Un mois de février relativement clément a permis un développement important du couvain. Il a été suivi d'une période de froid, ce qui a provoqué des refroidissements de couvain si les colonies n'étaient pas assez développées.

Un printemps froid et pluvieux, en mars et avril, a empêché le butinage des premières sources importantes de pollen. Les sources de pollen très importantes pour le développement des colonies, comme les saules marsault, ont été très peu visitées. Ces conditions climatiques sont favorables au développement de la nosérose (peu observée à ce jour).

Une période prolongée de mauvais temps empêchant le butinage des abeilles. Depuis juin 2007, nous n'avons pratiquement pas connu de périodes favorables au butinage des abeilles. La période de froid continu que nous avons connue en mars et début avril a été fatale

à beaucoup de colonies déjà affaiblies. Fin avril, la majorité des colonies qui ont survécu étaient faibles et incapables de réaliser une miellée avant trois à quatre semaines.

La conjonction exceptionnelle de ces différents éléments peut expliquer une bonne part des problèmes qu'ont rencontrés les apiculteurs. Malgré tout cela, on peut cependant s'interroger sur les raisons qui font que, dans certaines zones, les pertes sont restées relativement faibles ($\pm 5\%$) et que dans d'autres, elles sont 10 fois plus importantes. La présence d'éléments environnementaux qui affaiblissent les abeilles pourrait expliquer de telles différences.

Il reste maintenant à reconstituer au plus vite le cheptel en trouvant des solutions pratiques et en espérant que les mois qui viennent seront plus cléments pour les abeilles. Cela ne pourra se faire qu'en développant une politique d'entraide concertée. Il faut à tout prix éviter que des apiculteurs déçus n'arrêtent leur activité. Nous avons tous besoin d'eux et de leurs abeilles.